



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE RWANDAISE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi 20 novembre 1972

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous tenons à vous dire combien Nous avons été sensible aux aimables paroles avec lesquelles, au seuil de vos nouvelles responsabilités, vous nous avez apporté le salut et les vœux de Son Excellence Monsieur le Président Kayibanda. Nous avons particulièrement apprécié la chaleur et la hauteur de vue de ces propos, et vous demandons de bien vouloir lui transmettre nos remerciements les plus vifs.

Comment, en effet, ne pas désirer avec lui que la compréhension mutuelle et la coopération se maintiennent et s'accroissent entre l'Eglise et la République Rwandaise? Si les autorités d'un Etat ont pour raison d'être le service du bien commun, la mission première de l'Eglise est d'œuvrer jusqu'à la fin des temps, en vue du salut, au développement spirituel de l'homme, c'est-à-dire à l'éveil et à l'affirmation de ce qu'il possède, en propre, de plus élevé. Nous voyons là une convergence, qui nous pousse à rechercher ensemble, à susciter éventuellement, à soutenir toujours, les germes de paix, de charité et de justice dont les hommes ont tant besoin.

A cet égard, le Saint-Siège se réjouit de reconnaître, dans certaines des plus instantes requêtes, au plan international, de votre noble pays, des valeurs sur lesquelles il ne cesse d'attirer l'attention des peuples du monde. Nous voulons parler ici de l'instauration progressive du désarmement général, et de l'utilisation des ressources naturelles et des énergies humaines en faveur des nations moins favorisées, afin que l'harmonie et la fraternité règnent effectivement dans l'univers.

Dans la même ligne encore, Nous exprimons le souhait que les responsables et les fidèles de l'Eglise catholique du Rwanda continuent, de manière toujours plus efficace, à promouvoir la

cause si importante de la concorde à l'intérieur de l'Etat, et poursuivent aussi l'établissement de rapports de bon voisinage avec tous, dans le respect des intérêts de chacun. Nous savons que Nous pouvons compter sur eux, sur leur dévouement et sur leur zèle.

Monsieur l'Ambassadeur, en vous accueillant aujourd'hui avec joie, Nous pouvons vous assurer que notre pensée et notre prière s'étendent souvent à vos chers compatriotes. Rien de ce qu'ils vivent, rien de ce qu'ils espèrent, n'est étranger à notre sollicitude, ni à nos préoccupations. En invoquant sur eux une nouvelle fois les grâces du Seigneur, Nous vous donnons de grand cœur, pour l'heureux accomplissement de votre haute mission, notre paternelle Bénédiction Apostolique.

*AAS 44 (1972), p.724-725;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. X, p.1178-1179;

L'Attività della Santa Sede 1972, p.417-418;

OR 20-21.11.1972, p.1;

ORf n.48 p.4.